

# Statuts

L'association de préservation du premier plateau du Jura est créée par Assemblée générale constitutive le 13 décembre 2018 à Vevy. Les habitants du plateau se sont constitués en association en réaction aux projets d'implantation d'éoliennes industrielles qui se développaient de façon anarchique et incontrôlés dans de nombreux villages.

Les objectifs de l'association sont la protection de l'environnement et du cadre de vie contre toutes les atteintes qui pourraient leur être portées, notamment par l'implantation d'éoliennes industrielles.

Le territoire d'action de l'association comprend les communes de : Barretaine, Baume-les-Messieurs, Blois-sur-Seille, Bonnefontaine, Briod, Château-Chalon, Châtillon, Conliège, Fay-en-Montagne, Plasne, Le Fied, Hauteroche, Ladoye-sur-Seille, Lavigny, La Marre, Nogna, Pannessières, Perrigny, Picarreau, Poids-de-Fiole, Publy, Revigny, Verges, Vevy, Saint-Maur.